

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Sans-blague-La-Banque-Mondiale-preconise-l-amelioration-des-services-publics-pour-les-pauvres>

# **Sans blague : La Banque Mondiale préconise l'amélioration des services publics pour les pauvres !**

- Empire et Résistance - Organismes et ONGs de domination -  
Date de mise en ligne : vendredi 17 octobre 2003

---

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

---

## **Extrait d'un article de Tim Kessler (CNES) Citizens' Network on Essential Services**

Dans son rapport 2004 sur le Développement Mondial, publié le 21 Septembre,, qu'elle intitule "Les services publics ne profitent pas toujours aux pauvres" la Banque Mondiale avance que l'absence d'institutions représentatives crédibles dans un trop grand nombre de pays est une des principales raisons qui fait que les services essentiels (enseignement primaire, soins de base, fourniture d'eau et d'électricité) ne parviennent pas à ceux qui sont les plus pauvres. Ceci n'empêche pas le rapport d'exprimer une entière confiance dans la capacité de ces mêmes gouvernements à prendre des dispositions pour la fourniture de services privés.

Elle attribue également l'échec de cette politique à des budgets en permanente diminution. Ses propositions vont de la chasse à la corruption à une concurrence plus intense. Elle encourage les décideurs à s'orienter vers la décentralisation des services (notamment en matière d'eau et d'électricité) impliquant le recours aux fournisseurs privés et une augmentation des droits d'usage.

Elle se croit néanmoins obligée d'affirmer qu'il doit cependant exister des limites à ces fournitures privées. En effet, face aux critiques qui l'accusent de pousser à la privatisation sans nuance, la Banque utilise le rapport comme moyen de relations publiques pour contre attaquer.

On peut rapprocher cette position de celle contenu dans le Rapport sur le Développement Humain 2003 du PNUD, qui revendique un rôle plus important pour les gouvernements dans la fourniture directe des services sociaux : " Les avantages supposés de la privatisation des services sociaux ne sont pas avérés et il n'existe aucune preuve certaine de l'efficacité et de normes supérieures du secteur privé par rapport au secteur public. Mais les exemples de l'incapacité du marché à la fourniture des services par le secteur privé sont légions" (p.113)

Malgré ce tribut rendu à la fourniture de services d'Etat en matière d'enseignement et de santé, le rapport fait sienne celle de services privés d'infrastructures en matière d'eau, de traitement des eaux usées et d'énergie.

Mais plutôt que de préconiser l'amélioration des services essentiels, les réformes qu'il propose ont pour base un principe : que les gouvernements ne réglementent ni ne fournissent de services par eux-mêmes. Pour la Banque, la fourniture de services par l'Etat tend à

aggraver la situation des pauvres car la conjugaison de ces fonctions (financement et gestion) représente un conflit d'intérêt. "Quand les rôles ne sont pas définis, les bureaucraties tendent à s'isoler et à dissimuler leurs erreurs". La Banque veut bien concéder que dans les pays développés la plupart des services essentiels sont fournis par des administrations publiques sous le contrôle du gouvernement et que le système fonctionne bien ainsi. Mais elle rejette l'idée que les PED puissent suivre la même voie. L'impératif de séparer les autorités de tutelle administrative des fournisseurs de services lui sert de justification au remplacement des services gouvernementaux..

Les critiques rejettent cet argument pour deux raisons : La première est que ce rapport ne tient pas compte des différences d'exploitation. Comme le rapport l'a pourtant montré, le monde en développement est rempli d'exemples de services publics gérés de façon efficace et crédible sous l'autorité du gouvernement. La seconde parce que le marché pouvant entraîner la déconfiture des services essentiels, il y a accord général pour que les gouvernements réglementent les fournisseurs du secteur privé. Quand bien même des pays pauvres n'auraient pas "les caractéristiques institutionnelles des pays riches" permettant le fonctionnement de services gérés par l'Etat, comment pourrait-on s'attendre à ce qu'ils établissent les structures complexes indispensables au fonctionnement de services fournis par le secteur privé ?

*Post-scriptum :*

**COURRIEL D'INFORMATION ATTAC** (n°443)

Vendredi 10/10/03

Merci de faire circuler et de diffuser largement.

Le Courriel est reçu aujourd'hui par 59 183 abonnés

---

S'abonner ou se désabonner : <http://attac.org/indexfr>